

Beaucaire, le 23 janvier 2019

Monsieur le Président,

**Aux Partenaires de l'action
publique locale et du monde
territorial**

**La CCBTA soutient les agents publics
STOP aux attaques
Un voleur ne peut rester fonctionnaire**

Urgence signalée

Objet : **jurisprudence du droit de voler ?**

Madame, Monsieur,

Le 21 janvier, un rapporteur au Conseil d'Etat, dans une affaire de vol et revente avec récidive, constat de gendarmerie, révocation, avis favorable du conseil de discipline de recours, propose à notre plus haute juridiction administrative, le Conseil d'Etat, de retenir un doute sérieux quant à la légitimité de la révocation compte tenu de la valeur vénale modeste des objets volés !!

Ceci reviendrait à créer une jurisprudence du droit de voler pour les fonctionnaires à condition que ce soit des sommes modestes, mais répétées tous les mois pendant 24 à 36 mois.

Nous ne comprenons pas une telle proposition qui entacherait de suspicion TOUS les agents publics déjà victimes du fonctionnaire bashing.

Les obligations des fonctionnaires, notamment de probité et d'intégrité, récemment consacrées par la « loi déontologie » de 2016, ainsi que les grands principes et les valeurs fondatrices du service public seraient atteints par une telle autorisation du fait de la plus haute juridiction administrative, et constituerait un infléchissement du socle historique des valeurs du service public.

Rupture du principe d'égalité !! : un agent du secteur privé qui vole serait licencié rapidement et ceci serait confirmé devant les Prud'hommes, la Cour d'appel voire la Cour de cassation, alors qu'un fonctionnaire, lui, aurait toute latitude de le faire ?

Des millions de gens honnêtes cherchent un emploi. NON la fonction publique (territoriale) ne peut garder en son sein un agent voleur et condamné au pénal pour ces faits délictuels.

Soyons vigilants à ne pas saper les fondements de notre pacte social et démocratique.

Souhaitons tous que les Sages du Palais Royal ne tombent pas dans ce travers.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Guy Paul San Juan

Le Président,

Juan MARTINEZ.



PJ : extraits des jugements et avis rendus